

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 5

Artikel: Votations fédérales du 28 novembre : enfin oui à la TVA!
Autor: Tschanz, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votations fédérales du 28 novembre

Enfin oui à la TVA!

La quatrième tentative aura été la bonne. Peuple et cantons (v. tableau des résultats) ont accepté le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par la taxe sur la valeur ajoutée. Dès le 1^{er} janvier 1995, la Suisse aura elle aussi la TVA, à un taux de 6,5%.

Revue de presse

D'une manière générale, la presse a souligné la maturité et le bon sens du souverain, qui a su, malgré l'opacité et la complexité des quatre questions en rapport avec le nouveau régime des finances fédérales, comprendre l'importance de l'enjeu et la nécessité de moderniser la fiscalité.

Peter Amstutz écrit dans la **Basler Zeitung**:

«Un champ immense s'ouvre ainsi à la libre interprétation du résultat de cette votation. Certains croient percevoir un refus très net à l'adresse de ceux qui veulent faire des économies à tout crin afin de diminuer le pouvoir de l'Etat; puis il y a le Conseil fédéral, qui interprète ce vote comme une profession de foi en faveur d'un Etat disposant de moyens suffisants; enfin, il y a ceux qui déduisent du oui à une TVA de 6,5% – à quoi viendra s'ajouter ultérieurement un

pour cent pour le financement de l'AVS – qu'un pacte a été scellé entre la jeune génération et celle des personnes âgées. Il y a peut-être un peu de vrai dans tout cela. Mais il est non moins certain que le souverain a surtout voulu opposer son refus à la politique des déficits de la Confédération.»

«Le Conseil fédéral fait un tabac!» titre Guy Mettan, dans la **Tribune de Genève**!

«Ces résultats viennent confirmer la tendance de plus en plus pro-gouvernementale que les Suisses manifestent depuis quinze mois. Le tournant semble avoir été pris durant l'été 1992. A l'exception du vote tragique du 6 décembre dernier sur l'Espace économique européen, les dernières votations importantes ont toutes été favorables au Conseil fédéral. Qu'il s'agisse du FMI, du droit de timbre, de la taxe sur l'essence, du F/A-18 ou de l'assurance-chômage. Ce rapprochement entre le peuple et son gouvernement est sans aucun doute l'effet de la crise, qui fait se resserrer les rangs des citoyens inquiets derrière ses élus: quand le navire traverse la tempête, on discute moins les ordres du capitaine.»

PAT

Commentaire

Le bon sens a triomphé sur toute la ligne le 28 novembre: rejet massif des initiatives populaires visant à interdire la publicité pour l'alcool et le tabac et surtout quadruple oui au nouveau régime financier de la Confédération.

Les Suisses ne veulent pas de nouveaux interdits. Il gardent une attitude critique à l'endroit de la publicité pour le tabac et les boissons alcooliques en particulier; mais son interdiction ne ferait que restreindre les libertés individuelles, sans porter remède aux maux qu'engendre la dépendance de ces produits. Le double non aux initiatives dites jumelles est aussi un oui à l'emploi et à une économie compétitive.

Ce vote en faveur de l'emploi et de la compétitivité de l'économie, on le retrouve dans le quadruple oui au nou-

veau régime des finances fédérales. L'introduction de la TVA permet de gommer la taxe occulte qui pénalise l'industrie d'exportation. Elle permet aussi de moderniser et d'élargir l'assiette fiscale de l'Etat. En donnant son consentement à une hausse modérée de l'impôt de consommation, le souverain a clairement opté contre un démantèlement de l'Etat. Il veut un Etat social, qui dispose des moyens nécessaires pour faire face aux défis de notre temps: récession économique, chômage, vieillissement de la population. Après trois échecs consécutifs de la TVA en seize ans, ce résultat est encourageant. Il est dû pour une part à la morosité économique actuelle, certes, mais aussi à la détermination du gouvernement et des quatre grands partis, qui ont su, une fois n'est pas coutume, garder les rangs serrés jusqu'au bout!

Pierre-André Tschanz

Résultats

Nouveau régime financier avec introduction de la taxe sur la valeur ajoutée

OUI 1 347 054 (66,7%) – 22 cantons
NON 673 847 (33,3%) – 1 canton (VS)

Assainissement des finances

fédérales (taux de 6,5% au lieu de 6,2%)

OUI 1 163 907 (57,8%) – 18 cantons
NON 852 087 (42,2%) – 5 cantons

Mesures garantissant le maintien de la sécurité sociale

OUI 1 258 519 (62,7%)
NON 751 503 (37,3%)

Impôts de consommation spéciaux

OUI 1 211 181 (60,7%)
NON 786 634 (39,3%)

Interdiction de la publicité pour l'alcool

OUI 515 927 (25,3%)
NON 1 526 678 (74,7%)

Interdiction de la publicité pour le tabac

OUI 521 344 (25,6%)
NON 1 520 910 (74,4%)

Participation: 44,7%



Un oui à la TVA de 6,5%: les Suisses et les Suisses ont le rare privilège de décider eux-mêmes du taux qu'ils paieront. (Photos: Keystone)